

À LA RECHERCHE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE PASCAL

ON imagine aisément quelle utilité pourrait offrir, pour l'interprétation de la pensée de Pascal, la découverte de sa bibliothèque. Après les admirables travaux de M. Lafuma sur les manuscrits, la possibilité de traiter rigoureusement le problème des sources limiterait encore la fantaisie des exégètes. On connaît la théorie selon laquelle les dernières *Provinciales*, plus compréhensives à l'égard du thomisme des Jacobins, seraient en contradiction avec les premières & attesteraient une réserve grandissante du polémiste à l'égard de ses amis de Port-Royal. On sait aussi que, depuis M. l'abbé Dedieu, plusieurs critiques ont prétendu rattacher les *Pensées* à un mouvement augustinien orthodoxe, distinct de l'augustinisme de Port-Royal. D'autres accordent une place prépondérante aux influences «libertines», notamment à celle de Hobbes. Pour démontrer ou infirmer ces thèses, & d'autres encore, la connaissance des livres utilisés par l'auteur des *Provinciales* & des *Pensées* aurait une portée décisive. Peut-être par surcroît la chance voudrait-elle que ces livres eussent reçu des annotations manuscrites : ils nous fourniraient alors de véritables inédits¹.

* * *

Les témoignages concernant la bibliothèque de Pascal sont assez nombreux, mais d'inégale valeur & trop vagues à notre gré. Le premier en date est celui du Père Beurrier, dans les pages si discutées

¹ Des recherches sur la bibliothèque de Pascal ont été entreprises simultanément par M. Louis Lafuma, M. Jean Orcibal & nous-même. Nous avons confronté plusieurs fois nos découvertes, si bien que les contours du problème ont été plus rapidement cernés. D'un commun accord, nous avons émis le vœu qu'une communication fût faite sur ce sujet à la Société des Amis de Port-Royal. Ceux qui ont pu assister à la séance du 20 mai 1952 n'ont pas oublié la remarquable conférence de M. Orcibal, complétée par une précieuse intervention de M. Lafuma. M. Orcibal nous a très aimablement donné le texte de sa conférence. Nous l'avons si largement utilisé qu'une grande partie de cet article devrait être signée de nos deux noms.

M. Lafuma a publié la substance de son intervention dans ses *Controverses pascaliennes*, Paris, 1952, p. 153-162.

de ses *Mémoires* qu'il consacre à celui dont il assista les derniers moments. Il y déclare que son pénitent, ayant éprouvé deux ans avant sa mort le désir de se retirer plus complètement du monde, aurait vendu toute sa bibliothèque «à la réserve de la Bible, de saint Augustin & de fort peu d'autres livres»¹. Affirmation ou bien tout à fait inexacte ou bien fortement exagérée, car les documents que nous possédons sur la bibliothèque de Pascal telle qu'elle existait encore au XVIII^e siècle laissent entendre qu'il s'agissait d'un fonds important. D'ailleurs, aux dires du curé de Saint-Etienne-du-Mont, Pascal aurait aussi vendu son carrosse & ses chevaux. Or, il n'en possédait sûrement pas : sa maison ne lui permettait pas de les loger. Beurrier ajoute encore que Gilberte aurait désormais pris son frère en pension ; or nous savons fort bien que Pascal a conservé le même logis depuis 1654 jusqu'à la veille de sa mort. Le saint prêtre a maladroitement adapté à un cas particulier un lieu commun hagiographique. La valeur de son témoignage est à peu près nulle.

Avec tous ses biens — sauf ceux qu'il avait donnés aux pauvres par l'intermédiaire des Hôpitaux généraux de Paris & de Clermont — les livres & les papiers de Pascal passèrent à sa sœur Gilberte, qui les fit envoyer à Clermont. Gilberte mourut en 1687, laissant à son tour l'héritage de son frère à ses enfants survivants. Deux d'entre eux se le partageaient au début du XVIII^e siècle, Louis Périer, chanoine de la cathédrale de Clermont, & Marguerite, la miraculée de la Sainte-Épine. Ceux-ci, voyant leur famille sur le point de s'éteindre, voulurent assurer la conservation des reliques qu'ils gardaient en dépôt. En 1711, Louis Périer fit un voyage à Paris pour déposer à la Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés les manuscrits originaux des *Pensées*, des *Écrits sur la Grâce* & de l'*Abrégé de la vie de Jésus-Christ*. Après sa mort, survenue en 1713, Marguerite Périer continua dans la même voie². Par son testament, du 4 décembre 1720, elle fit à l'Oratoire de Clermont une importante donation, concernant, dit-elle, «tous les papiers qui se trouveront dans ma maison, de science, de piété & de curiosité, même ceux qui seront dans les cassètes, cabinets, tiroirs de tables ou de cabinets, ou ailleurs, & toutes les brochures ou livrets de curiosité, & aussy les livres qui se trouveront écrits dans un billet signé de ma main³». De ces livres & papiers, la majeure partie, sans nul

¹ E. JOVY, *Pascal inédit*, Vitry-le-François, 1910, t. II, p. 494.

² Voir l'étude d'Elie JALOUSTRE, «Une nièce de Pascal, Marguerite Périer», dans le *Bulletin historique & scientifique de l'Auvergne*, 1902, p. 68-96, 102-147. Le testament est publié p. 139-147. — ³ *Ibid.*, p. 141.

doute, provenait de Pascal. Dès son vivant, Marguerite accomplit, au moins partiellement, cette donation. Deux volumes conservés à la bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand portent, au verso de la couverture, mention du don qui en a été fait par Marguerite Périer aux Pères de l'Oratoire le 15 mars 1723. Ce sont deux recueils d'opuscules de mathématiques & de physique, l'un contenant les écrits sur la roulette. À la même date, ou à la mort de Marguerite, en 1733, vint s'y joindre un manuscrit relatif aux discussions entre Pascal, Arnauld & Nicole sur le formulaire¹. Il est clair que ces trois volumes ne constituent qu'une petite partie d'une collection aujourd'hui disparue, mais qui, au XVIII^e siècle, fut beaucoup plus importante. Elle comprenait en particulier un grand nombre de pièces originales, dont nous ne possédons plus que des copies prises par le Père Pierre Guerrier, parent éloigné de Pascal & prêtre de l'Oratoire².

La citation qui précède de son testament prouve que, si Marguerite léguait tous ses papiers à l'Oratoire, elle ne lui réservait qu'un petit nombre de livres puisque leurs titres pouvaient tenir dans un simple billet. Nous savons d'autre part qu'elle s'était déjà dessaisie de la bibliothèque proprement dite de Pascal & de quelques autres manuscrits, le tout au profit de dom Jean Guerrier, oncle de Pierre, bénédictin à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély. Dom Tassin, dans son *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*³, consacre une importante notice à celui qui fut une des grandes figures de l'ordre au XVIII^e siècle & insiste sur le précieux don qu'il reçut : « Il enrichit le monastère de bons livres. Ayant engagé M^{lle} Perrier, nièce du célèbre M. Pascal, à lui céder ceux de la bibliothèque de son oncle, il les fit transporter à Saint-Jean-d'Angély ; mais il envoya les manuscrits au Père Général à Paris. Il se réserva le manuscrit des *Pensées* de M. Pascal, parce qu'il en contenoit qui n'avoient pas pu être imprimées. Il envoya ce recueil à dom Alaydon, Général de la Congrégation, quelques jours avant sa mort. Afin de ne rien perdre de ce qui venoit de la bibliothèque de M^{lle} Perrier, dom Guer-

¹ Elie JALOUSTRE, *ibid.*, p. 119-120.

² Ces copies sont devenues le ms. 13913 de la Bibl. nat. & les deux recueils conservés dans une collection particulière que M. Lafuma décrit au tome III de sa grande édition des *Pensées*, Paris, 1951, p. 309-322. Les autres recueils de documents que nous possédons sur Pascal (par ex., Bibl. nat., 12988 et 15281) sont, semble-t-il, des copies de ces copies.

³ Bruxelles, 1770, p. 784-789, notamment p. 786, & *préf.*, p. XIII. Voir une bibliographie sur dom Guerrier dans dom BERLIÈRE, *Nouveau supplément à l'histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, t. I, Paris, 1908, p. 271.

rier fit faire des recueils d'une infinité de brochures & de feuilles volantes, & autres écrits qui se trouvoient parmi les livres. Il les fit relier proprement, et comme la bibliothèque ne pouvoit contenir tous les livres qu'il avoit ajoutés à ceux du monastère, il en fit construire une magnifique, en faisant continuer le corps de logis, où sont les infirmeries.» Dom Tassin glisse cette remarque entre la nomination de dom Guerrier comme prieur par la diète de la Congrégation en 1715 & la visite qu'il fit en 1716 de l'abbaye de l'Apsie en Gâtine. On peut donc supposer qu'il reçut la bibliothèque de Pascal à cette époque.

Il est une conclusion qui s'impose si l'on prend à la lettre les lignes de dom Tassin citées plus haut, & qui ne semble pas encore avoir été aperçue : c'est qu'il doit exister à la Bibliothèque nationale, au fonds de Saint-Germain-des-Prés, des manuscrits provenant de la bibliothèque de Pascal : ceux que Jean Guerrier envoya au Père Général lorsqu'il reçut le don de Marguerite Périer. Il ne peut s'agir de ce que dom Tassin appelle le manuscrit des *Pensées*, c'est-à-dire la *copie*, que Jean Guerrier ne fit effectivement parvenir à Saint-Germain-des-Prés qu'à la veille de sa mort, en 1731¹. Il ne peut s'agir non plus des recueils qui proviennent, directement ou indirectement, de son neveu Pierre Guerrier², d'autant plus que ceux-ci n'ont été constitués que vers 1740-1750 & même plus tard. Quels sont alors les manuscrits auxquels fait allusion dom Tassin ? La recherche vaudrait sans doute la peine d'en être entreprise.

Il semble qu'après 1731 les livres de Pascal, qui, jusque-là, nous sont apparus constamment mêlés aux manuscrits, se soient trouvés désormais séparés de ceux-ci & groupés pour la plupart à Saint-Jean-d'Angély. Un religieux ne possédant pas de biens propres, Jean Guerrier n'avait pu léguer cette bibliothèque à qui que ce fût ; elle restait acquise à l'abbaye. Un témoignage inédit confirme ce raisonnement. Six ans après la mort de Jean Guerrier, un bénédictin dont nous n'avons pas retrouvé le nom, séjournant à Saint-Jean, recevait de l'abbé Goujet une lettre datée du 18 septembre 1737 & contenant les lignes suivantes : « Cette lettre vous trouvera sans doute à Saint-Jean-d'Angély. Pourquoi la bibliothèque de M. Pascal y est-elle ? Y avez-vous trouvé des richesses qui vous soient conve-

¹ Bibl. nat., f. fr., 9203. Voir la note de dom Guerrier qui figure à la première page.

² La confusion des deux Guerrier a été commise notamment par dom BERLIÈRE, *loc. cit.* Les manuscrits 12449 & 13913 ont appartenu à Pierre Guerrier ; 12988 & 15281 se rattachent aussi indirectement à lui.

nables ?» Ce document établit d'une manière irréfutable & l'importance de la bibliothèque de Pascal & sa présence à Saint-Jean-d'Angély. Il semblerait aussi, ce qui n'est pas à négliger, que les livres de Pascal aient constitué un fonds à part, indépendant de la bibliothèque proprement dite de l'abbaye.

Puis c'est le silence jusqu'à la Révolution; silence qui ne doit pas nous inquiéter : la bibliothèque ne bougea sûrement pas. Mais que devint-elle lorsque fut décrétée la saisie des biens du clergé? Les bibliothèques des couvents devaient, après inventaire, être transportées, en principe, à la bibliothèque publique la plus proche. Si complexes qu'aient été les directives du pouvoir central & si confuse leur application dans les provinces, les opérations auxquelles donnaient lieu ces transferts devraient avoir laissé des traces dans les fonds d'archives. Deux dossiers des Archives nationales renferment en effet des pièces sur la bibliothèque d'Angély-Boutonne, mais nous y apprenons seulement qu'un inventaire dressé en 1795 par la municipalité permit de dénombrer 7.935 volumes²; le catalogue établi à cette occasion semble avoir disparu : perte infiniment regrettable, & que nous ne voulons pas croire définitive. De toute manière, le décret du 7 ventôse an III, en créant les Écoles centrales, stipulait qu'une bibliothèque serait attachée à chacune d'entre elles. Il fut créé notamment une École centrale à Saintes & les livres d'Angély-Boutonne devaient y être versés d'autant plus normalement que Saintes était alors chef-lieu de la Charente-inférieure & le restera jusqu'en 1810³. Les Écoles centrales n'eurent que quelques années d'existence. Le 28 janvier 1803, les livres qu'elles possédaient furent mis à la disposition des communes. La logique veut donc qu'au début du XIX^e siècle, les livres de Pascal soient entrés dans la bibliothèque municipale de Saintes.

* * *

On pourrait s'étonner qu'aucune recherche sérieuse n'ait été dirigée de ce côté depuis cent cinquante ans. Cette carence est d'abord due à l'existence de certaines traditions, sur lesquelles nous aurons à revenir & qui plaçaient la bibliothèque de Pascal non pas à Saintes, mais à la Rochelle : ainsi s'explique l'attitude d'un Faugère.

¹ Bibl. nat., f. fr., 19681, f^o 203 v^o.

² Arch. nat., F¹⁷ 1170 & 1182.

³ Notre raisonnement est confirmé par l'historique de la bibliothèque placé en tête de Louis AUDIAT, *Catalogue de la bibliothèque de la ville de Saintes*, Saintes, 1885, p. 6.

Plus tard, en 1871, un incendie, qui ravagea l'hôtel de ville de Saintes, détruisit une partie de la bibliothèque municipale. Le conservateur d'alors, Louis Audiat, estimait que les deux tiers de ses collections avaient été consumés¹. Il fallait en particulier déplorer la perte d'une grande partie de la bibliothèque de Fénelon, léguée par celui-ci à son neveu Léon de Beaumont, évêque de Saintes de 1718 à 1744, passée ensuite au séminaire des missions, &, de là, lors de la Révolution, à la bibliothèque municipale². Il était à craindre que les livres de Pascal n'eussent subi le même sort, & le zèle des chercheurs dut en être considérablement refroidi.

Toutefois, vers 1910, Brunschvicg & ses collaborateurs à l'édition des Grands Écrivains tentèrent une démarche. Ils n'obtinrent que des réponses vagues : « Les recherches, lisons-nous, qu'ont bien voulu faire M. A. Perrot & le bibliothécaire de Saintes, M. Dangibeaud, n'ont permis de relever aucune indication d'origine sur les volumes, examinés d'après les indications du catalogue dressé en 1885³. » Ce qui signifie tout simplement que les érudits consultés se sont bornés à parcourir le catalogue du fonds subsistant, établi effectivement en 1885 par Louis Audiat, sans se donner la peine d'étudier les livres eux-mêmes. Nous verrons d'ailleurs qu'ils en eussent été bien empêchés. Mais, à supposer même qu'aucune indication d'origine ne figurât sur les volumes, était-ce une preuve suffisante qu'aucun d'eux n'eût appartenu à Pascal ? Pour le spécialiste, un détail insignifiant peut apporter une preuve décisive. Or, selon le même catalogue de Louis Audiat, certains ouvrages contenaient des annotations manuscrites, en particulier un exemplaire de la *Trias* de Paul Erynach (pseudonyme de Sinnich, théologien de Louvain). La *Trias* est une des sources fondamentales des *Écrits sur la grâce*. Brunschvicg & ses collaborateurs demandèrent communication de cet ouvrage. La réponse fut : « Les recherches faites sur place n'ont pas encore permis de retrouver ce volume⁴. »

Et pour cause. Il y a quelques années, M. Lafuma avait appris qu'un grand nombre de livres anciens mal inventoriés se trouvaient à Saintes, entassés dans le grenier de l'ancien échevinage, pratiquement inaccessibles, de plus en plus exposés aux intempéries au fur & à mesure que le bâtiment se dégradait. M. Lafuma ayant eu l'obligeance de nous communiquer ce renseignement, il nous a paru

¹ L. AUDIAT, p. 13 : 7.066 volumes sauvés sur 22.000.

² *Ibid.*, p. 8.

³ *Éd. des Gr. Écr.*, t. X, Paris, 1914, p. 319.

⁴ *Ibid.*, t. XI, p. 105, note 1.

que des recherches nouvelles s'imposaient. Les réponses reçues par Brunschvicg devenaient maintenant claires : il avait été impossible de trouver un volume déterminé dans cet amas informe ; on pouvait même douter que le catalogue de 1885 fût véritablement complet. Aucun travail sérieux n'avait encore été accompli. Il fallait l'entreprendre.

Grâce au précieux concours de M. Pierre Lelièvre, inspecteur général des bibliothèques, qui a compris tout l'intérêt de ce projet & a bien voulu appuyer sa réalisation de sa haute autorité, nous avons pu passer huit jours à Saintes au mois d'octobre 1952 & conduire nos recherches avec toutes les facilités nécessaires¹. Nous arrivions d'ailleurs à un moment favorable : quelques mois auparavant, les livres qui, depuis l'incendie de 1871, disparaissaient peu à peu sous les débris tombés de la toiture de l'échevinage, avaient été transportés dans un autre grenier, plus vaste, &, quoique non classés, ils étaient disposés sur rayons & aisément accessibles. Une certitude allait enfin pouvoir être obtenue.

Cette certitude est malheureusement négative. Dans le magnifique fonds ancien qui subsiste encore à Saintes, fonds très riche en éditions rares du XVI^e siècle, nous n'avons trouvé aucun livre qui ait pu appartenir à Pascal. Ce n'est pas que nous n'ayons souvent tressailli à la vue de certaines notes manuscrites ; en particulier un *Laflance*, publié avec commentaire à Leyde en 1660, in-8°, a longuement retenu notre attention. Mais, chaque fois, une analyse minutieuse de ces notes a révélé des différences essentielles avec l'écriture de Pascal : ainsi la main qui avait annoté le *Laflance* formait l'e final accentué d'une manière typique, donnant l'illusion d'un x, trait tout à fait étranger à Pascal. Au reste, le volume provenait du séminaire des Missions.

Mais, dira-t-on, les livres de Pascal peuvent se trouver à Saintes sans qu'il soit possible de les identifier. — Nous avons des raisons précises de penser le contraire.

Tout d'abord, Saint-Jean-d'Angély a envoyé peu de livres à Saintes en comparaison des autres communautés locales. La Mission

¹ Nous ne saurions trop remercier, pour l'empressement de leur accueil, M. Maudet, maire de Saintes ; M. René Fillet, directeur de la bibliothèque centrale de prêt du Loir-et-Cher, délégué par M. Lelièvre ; M. Raymond, directeur du Bibliobus de la Charente-Maritime. M. Gourgues, conservateur de la bibliothèque municipale, nous a guidé, avec toute sa cordiale obligeance, à travers ses collections. M. Jean Watelet, bibliothécaire au Bibliobus, nous a constamment assisté dans la tâche fastidieuse de l'examen des volumes ; son aide, & sa compétence bibliophilique, nous ont été d'un grand secours. Enfin nous devons à l'immense érudition de M. Marcel Clouet, conservateur du Musée archéologique, de précieuses indications bibliographiques.

de Saintes, l'Abbaye-aux-Dames, — nous avons relevé à maintes reprises la signature de M^{me} de Foix, la correspondante de la Mère Agnès, — le couvent des Récollets, l'abbaye des Augustins de Sablonceaux ont fourni une contribution incomparablement plus importante. Et, le fait est digne de remarque, les volumes portant l'*ex-libris* manuscrit de Saint-Jean-d'Angély sont presque tous de grand format, *in-folio* & *in-quarto*, les premiers plus nombreux que les seconds; nous ne nous souvenons d'avoir vu qu'un volume de format plus petit. La constatation ne laisse pas de donner quelque inquiétude sur le soin avec lequel aurait été opéré le transfert lors de la Révolution : car enfin, les livres qui manquent sont ceux qu'il était le plus facile de laisser perdre, ou de dérober.

D'autre part, nous avons examiné tous les exemplaires se trouvant à Saintes des ouvrages dont il est sûr que Pascal se soit servi. Cet examen oblige à conclure qu'aucun ne peut provenir de lui.

Ainsi, nous avons trouvé deux exemplaires de la fameuse *Trias*. L'un porte les armes de J. de Bryas, archevêque de Cambrai, prédécesseur de Fénelon, & provient sûrement de la bibliothèque de celui-ci. L'autre, bourré de notes manuscrites comme l'annonçait le catalogue, n'est — cruelle désillusion — qu'un don de la bibliothèque de Poitiers à celle de Saintes, fait en 1873 pour combler les pertes dues à l'incendie. L'écriture des notes n'a rien de commun avec celle de Pascal.

D'un autre ouvrage utilisé pour les *Écrits sur la grâce*, le *Peregrinus Ierichuntinus* de Florent Conrius, Paris, 1641, in-4°, nous avons trouvé aussi deux exemplaires, dont un seul était catalogué. L'un provient de Sablonceaux; l'autre porte quelques notes manuscrites qu'il est encore impossible d'attribuer à Pascal.

Un *Augustinus*, édition de Rouen, 1652, a, lui aussi, été annoté; mais l'écriture appelle toujours les mêmes remarques.

Quelques recueils de pièces sur le jansénisme, la plupart contemporaines des *Provinciales* avec lesquelles elles sont généralement reliées, font songer à ceux qu'aurait constitués Jean Guerrier, aux dires de dom Tassin. Mais les recueils de ce genre ne sont pas rares, & ceux-ci ne portent aucune indication de provenance, ni aucune note manuscrite.

Enfin, aucun exemplaire des *Essais* ne garde la trace des signes de renvoi auxquels Pascal fait allusion dans les *Pensées*.

Si les livres que Pascal avait notoirement en sa possession ne se trouvent pas à Saintes, comment voudrait-on que sa bibliothèque s'y trouvât?

Mais ici, une autre objection se présente. Les livres de Pascal n'ont-ils pas été détruits par l'incendie de 1871 ? — Nous croyons encore devoir répondre par la négative.

Il nous semble que Louis Audiat a sensiblement exagéré les pertes causées par l'incendie. Ses propos pessimistes ont certainement contribué à faire oublier aux habitants de Saintes qu'ils possédaient encore une très riche bibliothèque¹. Il existe pourtant un moyen relativement sûr d'apprécier l'étendue de ces pertes. Un catalogue manuscrit, dressé en 1846 par Brunet, Lesbros & Moufflet, catalogue imparfait, mais suffisant & très supérieur, pour la méthode, à celui de 1885, fournit un état de la bibliothèque antérieur à l'incendie. En faisant quelques sondages, nous avons pu constater que les pertes dépassent rarement la moitié des livres inscrits à ce catalogue.

C'est suffisant, dira-t-on, pour que la bibliothèque de Pascal ait disparu. Il nous semble pourtant peu probable que la destruction eût été totale. Ainsi, bien que la partie la plus précieuse de la bibliothèque de Fénelon doive être considérée comme perdue², il n'en subsiste pas moins un grand nombre de volumes qui proviennent manifestement de l'archevêque de Cambrai, soit qu'ils portent les armes de son prédécesseur J. de Bryas, soit qu'ils traitent de questions propres à son diocèse, soit pour toute autre raison. S'il est vrai, comme le déclare Louis Audiat, que les livres légués par le neveu de Fénelon à la Mission de Saintes portent la mention : *Ex libris Congregationis Missionis domus Santonensis; Catalogo inscriptus, anno 1746*³, ces livres sont encore nombreux. Il devrait en être de même pour les livres de Pascal.

Revenons à ce précieux catalogue de 1846. Il permet de faire plusieurs remarques. Tout d'abord, ses savants auteurs n'ignoraient pas que certains des livres qu'ils inventoriaient avaient appartenu à Fénelon. Ils le signalent dès les premières pages de leur travail à propos de la *Bible* de Samuel Desmaretz, Amsterdam, Louis & Daniel Elzevier, 1669, 2 volumes in-f°, aujourd'hui perdus. Aucune indication de ce genre ne concerne Pascal.

D'autre part, ce catalogue ne conserve la trace d'aucun exemplaire des ouvrages sûrement utilisés par Pascal que nous avons énumérés

¹ En dépit de la statistique qui laissait apparaître un tiers de volumes sauvés, Louis AUDIAT (*op. cit.*, p. 5-6) déclarait l'ancienne bibliothèque « détruite presque entièrement ». Le *Répertoire des bibliothèques de France*, t. II, Paris, 1951, p. 68, est encore plus formel : « Il ne subsiste que quelques volumes de l'ancien fonds ».

² L. AUDIAT, *op. cit.*, p. 9.

³ *Ibid.*, p. 8-9.

plus haut. Notre argumentation à leur sujet reste donc valable pour la période antérieure à l'incendie.

Enfin, même si l'on accepte les dires du Père Beurrier, il est un livre que Pascal aurait sûrement conservé jusqu'à sa mort, parce qu'il avait besoin de le consulter pour rédiger certains chapitres de son *Apologie*, le *Pugio fidei* de Raymond Martin. Or ce livre, que nous n'avons pas rencontré dans nos recherches, ne figure pas non plus au catalogue de 1846.

Concluons donc : non seulement la bibliothèque de Pascal ne se trouve pas actuellement à Saintes, mais elle ne s'y est jamais trouvée. Conclusion décevante, mais qui possède au moins l'avantage de la netteté, & qui empêchera désormais les chercheurs de s'égarer sur une fausse piste. Conclusion qui ouvre aussi des espoirs : car les craintes que l'on pouvait concevoir en raison de l'incendie de 1871 sont entièrement dissipées.

* * *

Et maintenant, où chercher ?

Le résultat négatif obtenu à Saintes augmente singulièrement la valeur de la tradition qui nous orientait vers la Rochelle.

Cette tradition a d'abord pour elle l'autorité d'un excellent érudit local, Louis-Jacques-Marie Brillouin, né en 1800 à Saint-Jean-d'Angély, auteur d'une histoire de sa ville natale dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque municipale de la Rochelle¹. Pour composer cette histoire, Brillouin a puisé dans un manuscrit plus ancien qu'il appelle le *propre*, provenant de l'abbaye même²; pour les événements postérieurs à la Révolution, il pouvait les connaître par ses compatriotes plus âgés, quand il n'en avait pas été lui-même témoin. Son information est donc excellente. L'ouvrage de Brillouin est sûrement antérieur à 1851³. Georges Musset l'utilisa pour retracer à son tour l'histoire de l'abbaye⁴. Parlant du jansénisme possible des bénédictins de Saint-Jean, Musset déclare : « Il n'y aurait rien d'in vraisemblable à cela, à en croire Brillouin, si l'on remarque qu'il existait dans la bibliothèque du monastère trente volumes in-4° contenant des œuvres jansénistes... Il est à remarquer toutefois

¹ Mss 537 & 538.

² Ce *propre* est aujourd'hui perdu.

³ Il est signalé dans RAINGUET, *Biographie saintongeaise*, Saintes, 1851, p. 628 (notice sur Brillouin).

⁴ Dans les *Archives historiques de la Saintonge & de l'Aunis*, t. XXXIII, 1903, p. III-CCLIII.

que les opuscules contenus dans ces volumes étaient manuscrits, que Brillouin ignore s'ils étaient inédits, & qu'il en conclut qu'ils auraient bien pu être l'œuvre des religieux de Saint-Jean-d'Angély, à moins qu'ils ne provinssent de la bibliothèque de Pascal. Ce sont de simples hypothèses. Leur souvenir paraît perdu. Il n'y en a pas de traces, paraît-il, dans la bibliothèque du séminaire de la Rochelle où Brillouin croyait qu'ils avaient été apportés. Quelques-uns pensent qu'ils auraient peut-être été réunis aux petits séminaires de Pons ou de Montlieu, où il serait intéressant de les rechercher¹. »

Il y a bien des incertitudes & de la confusion dans ces lignes. Retenons-en seulement que Brillouin plaçait à la Rochelle les livres jansénistes de Saint-Jean-d'Angély.

D'autre part, vers 1855, Faugère entreprit des recherches pour savoir ce qu'étaient devenus ces livres. Une note de l'Institution diocésaine de Pons lui apprit que ceux-ci, transportés d'abord à Saintes, avaient été en partie achetés, vers 1805, par le curé d'Ecoyeux (canton de Burie, arrondissement de Saintes). En 1827, à la mort du curé d'Ecoyeux, le séminaire Saint-Jean avait acquis 11.000 volumes provenant de sa succession. Ces volumes, par la suite, avaient été dispersés & répartis surtout entre le grand séminaire de la Rochelle & le petit séminaire de Pons. À la Rochelle, « dans la *salle infernale* du grand séminaire », se trouvait en particulier une collection de trente in-quarto de pièces sur le jansénisme. On remarquera la concordance avec les déclarations de Brillouin. Faugère entra en relation avec l'évêque de la Rochelle & se fit donner treize ou quatorze de ces recueils².

Enfin Tourneur, faisant allusion à son séjour au grand séminaire de la Rochelle, évoque ce souvenir : « Je n'ai malheureusement pas obtenu la permission ni conquis la possibilité de voir la bibliothèque de Pascal, qu'on m'a dit alors se trouver avec celle de nos professeurs, prêtres de Saint-Lazare, mais dans la partie appelée *l'Enfer* & réservée aux auteurs qu'il nous était interdit de lire. » Une note complète : « L'évêque par le Père Guerrier, de Saint-Jean-d'Angély, cette bibliothèque a été dispersée en 1905 ; une partie se trouve à la bibliothèque municipale de la Rochelle ; l'autre a été acquise par un libraire de la ville³. » L'idée d'un legs à l'évêché de la Rochelle repose sur une double erreur, un religieux ne pouvant

¹ Archives historiques de la Saintonge..., *ibid.*, p. cxvii.

² Ces renseignements sont fournis par le ms. 4557 de la bibliothèque Mazarine. Nous suivons le résumé de M. LAFUMA, *Controverses pascalienues*, p. 155-157.

³ *Une vie avec Blaise Pascal*, Paris, 1943, p. 16.

faire de donation, & Saint-Jean-d'Angély dépendant jusqu'à la Révolution de l'évêché de Saintes. Au sujet de l'acquisition faite par un libraire de la ville, nos recherches ne nous ont pas permis de confirmer l'affirmation, malheureusement trop vague, de Tourneur, qui nous paraît suspecte. Mais il est certain que les livres du séminaire passèrent à la bibliothèque municipale & les indications concordantes de Faugère & de Tourneur sur la *salle infernale* se renforcent mutuellement.

Ces quelques données permettent de délimiter un champ d'investigation déjà très vaste.

Laissons de côté le sort des livres transportés à Pons, & peut-être à Montlieu, bien qu'il n'y ait aucune raison de négliger ces pistes.

Il est plus urgent de faire une enquête à la Rochelle. En réponse à des questions que nous lui avons posées, M^{lle} de Saint-Affrique, conservateur de la bibliothèque municipale, nous communiquait avec beaucoup d'obligeance, dans une lettre du 4 janvier 1949, quelques renseignements très précieux. Nous apprenions notamment que Georges Mussët, l'auteur même de *l'Histoire de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély*, longtemps bibliothécaire à la Rochelle, avait indiqué dans son rapport de 1911 : « En ce qui concerne les bibliothèques du séminaire & de l'évêché, le travail est terminé depuis plus de six mois pour le service intérieur du public qui fréquente notre établissement & grâce aux deux catalogues que j'ai faits moi-même... Le chiffre des volumes s'établit comme suit :

« Séminaire . . .	20.008
« Évêché	26.829
« Total	<u>46.837.</u> »

Ces catalogues n'ont pas été retrouvés à la Rochelle, mais le double doit exister aux archives du ministère. Georges Musset ajoutait en effet : « Je viens moi-même d'achever en plus mon catalogue qui, en vertu des décrets, est destiné au ministère de l'Instruction publique... » Il est possible que des indications y aient été portées concernant les ouvrages qui pouvaient provenir de Pascal : nous savons que Musset était parfaitement au courant des traditions à ce sujet. Enfin M^{lle} de Saint-Affrique déclarait que les fonds du séminaire & de l'évêché comportaient de nombreuses pièces sur le jansénisme. Voilà qui peut fonder de sérieux espoirs.

Quant aux livres & aux papiers de Faugère, on sait qu'une grande partie en a été léguée par lui à la bibliothèque Mazarine.

M^{lle} Jansen, pour qui la Mazarine n'a pas de secrets, a fait quelques sondages dans cette direction & vient d'obtenir des résultats d'une importance capitale¹. Elle a retrouvé la trace des recueils de pièces reçus par Faugère & y a déjà découvert une source inédite des deuxième, dix-septième & dix-huitième *Provinciales*². On doit beaucoup attendre des recherches qu'elle poursuit actuellement³.

Mais une partie de l'héritage de Faugère a, malgré tout, échappé à la Mazarine & il est difficile de savoir ce qu'il en est advenu⁴. Nous voulons espérer que les collectionneurs qui le détiennent ne garderont pas toujours le secret de leurs trésors.

D'autres collections particulières renferment sûrement aussi des livres de Saint-Jean-d'Angély, donc peut-être de Pascal. Avant de quitter la bibliothèque de Saintes, en feuilletant par curiosité les beaux livres qui composent un fonds récemment légué par un collectionneur local, M. Martineau, nous avons eu la surprise de rencontrer un ouvrage portant l'*ex-libris* manuscrit de l'abbaye de Saint-Jean; mais cet *ex-libris* avait été rayé & remplacé par la signature *J.-L.-M. Brillouin*⁵. Au verso de la couverture, un *ex-libris* imprimé portait le même nom. On comprend que l'historien de Saint-Jean ait été si bien documenté sur l'abbaye. Bien des familles de l'endroit durent mettre à profit le trouble des années révolutionnaires pour enrichir à peu de frais leurs bibliothèques⁶. Or nul n'ignorait la présence à l'abbaye des livres de Pascal...

Nous avons cherché à savoir ce qu'était devenue la bibliothèque de Brillouin, mais sans succès⁷.

Il n'y a donc pas à s'étonner si, à diverses époques & en divers points du monde, des livres provenant de Pascal ont été signalés. Déjà, en 1780, se vendait à Paris, *chez les marchands de nouveautés*,

¹ Voir l'article de la *Revue historique*, oct.-déc. 1952, p. 228-235.

² Il s'agit de la *Response d'un ecclésiastique de Louvain à l'avis qui luy a esté donné sur le sujet de la bulle prétenduë du Pape Urbain VIII contre le livre de Monsieur Jansenius, eveque d'Ipre*, 3^e éd., Louvain, 1650. Jean Orcibal nous apprend que cet opuscule est l'œuvre du Père Quarré, oratorien de Malines, ami de Jansénius.

La même source pour la deuxième *Provinciale* & pour les dernières! Quel démenti à ceux qui imaginent une évolution radicale du polémiste!

³ Nous reprocherons seulement à M^{lle} Jansen d'attribuer à Pascal sans preuves suffisantes toutes les notes manuscrites que contiennent ces recueils. Une analyse sommaire de l'écriture serait indispensable.

⁴ Voir, à ce propos, dans l'*Ed. des Gr. Écr.*, t. IV, p. VIII, note 1.

⁵ Cet ouvrage est le *Traité historique du chef de S. Jean Baptiste... par Charles du Fresne sieur du Cange...*, Paris, Cramoisy, 1665, in-4^o.

⁶ Sur d'autres dilapidations, voir Louis AUDIAT, *op. cit.*, p. 9-10, 12.

⁷ M. le docteur Jean Texier, que possède actuellement Saint-Jean-d'Angély, n'a pu nous renseigner à ce sujet. Il nous a seulement appris que la famille Brillouin est éteinte depuis 1865.

un livre intitulé *Prophéties de Michel Nostradamus... d'après un Exemplaire trouvé dans la Bibliothèque du célèbre Pascal*¹. En 1920, Albert Maire décrit une *Théologie familière* de Saint-Cyran, édition de 1661, qui aurait également appartenu à Pascal². D'après M. Lafuma, ce livre est passé récemment dans une vente à New-York³. Enfin le docteur Lucien Graux aurait eu entre les mains un *Ronsard* avec signature de Pascal. Le petit nombre de ces volumes nous incite cependant à croire que l'essentiel de cette précieuse bibliothèque est resté groupé.

Pour achever de montrer l'étendue des recherches à faire, signalons que, d'après Musset, dom Guerrier laissa aussi plusieurs manuscrits dont quelques-uns font partie de la collection de dom Fonteneau⁴, laquelle, on le sait, est conservée à la bibliothèque municipale de Poitiers. Il s'agit probablement d'œuvres de Jean Guerrier lui-même. Mais le docteur Texier, de Saint-Jean-d'Angély, nous a confirmé que deux balles d'archives pesant six cent trente livres, avaient été expédiées de Saint-Jean-d'Angély à Poitiers.

* * *

Bibliothèque Mazarine, bibliothèque de la Rochelle, Bibliothèque nationale pour certains manuscrits, bibliothèque de Poitiers, restes des fonds provenant des petits séminaires de Pons & de Montlieu, collections particulières mal définies, cette énumération des différents lieux vers lesquels devrait se porter la recherche risque de susciter le découragement plutôt que d'inviter au travail. Il est probable que, pour retrouver tout ce qui peut être retrouvé de la bibliothèque de Pascal, l'effort de plusieurs chercheurs, peut-être même de plusieurs générations, sera nécessaire. Du moins les découvertes de M^{lle} Jansen prouvent-elles qu'il n'y a pas lieu de s'abandonner au scepticisme & que toute peine trouve largement sa récompense.

Jean MESNARD.

¹ Cote de la Bibl. nat. : Ye 28645. Le texte reproduit est celui de l'édition de Troyes, 1629. Il est impossible de savoir si ce livre avait été acheté par Pascal ou par son père.

² *Bulletin du bibliophile*, 1920, p. 104-106.

³ *Op. cit.*, p. 159, note 1.

⁴ *Op. cit.*, p. CXVI.